

Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation

RAPPORT ANNUEL 2023–2024
UNE ANNÉE DE DÉFIS
ET DE CHANGEMENTS



FONDATION CANADIENNE
POUR L'AUDIT ET
LA RESPONSABILISATION

Message de la PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION et du PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL de la FCAR

Nous avons le plaisir de présenter le rapport annuel 2023-2024 de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation (FCAR). L'année qui s'est écoulée a été stimulante pour la FCAR, mais aussi riche en défis. Notre objectif principal a été de définir la meilleure stratégie à adopter et de mettre notre structure en bonne voie pour atteindre nos objectifs.

... le monde qui nous entoure évolue, et la FCAR doit suivre le rythme.

Fruit du travail qu'elle mène depuis plus de 40 ans, la FCAR s'est forgé une solide réputation auprès des auditeurs et auditrices de performance au Canada et dans le monde entier. Reconnue comme une organisation de référence, elle propose des formations et des outils exclusifs qui permettent aux auditeurs du secteur public, aux organismes de surveillance et aux administrateurs publics de s'acquitter efficacement de leurs fonctions. Néanmoins, le monde qui nous entoure évolue, et la FCAR doit suivre le rythme.

Transformer le modèle de financement

En tant qu'organisme sans but lucratif, la FCAR ne cherche pas à réaliser des bénéfices. Elle doit toutefois avoir les moyens de fournir les services et les produits que ses membres attendent d'elle. Or, ces dernières années, elle a eu de plus en plus de mal à mobiliser les fonds nécessaires.

Le mode de fonctionnement adopté par la FCAR pendant plus de quatre décennies n'est plus viable. Depuis sa création en 1980, la Fondation dépend d'un petit nombre d'organisations pour financer ses opérations. Aujourd'hui, ces organisations se heurtent à des difficultés nouvelles et se demandent combien elles pourront allouer à la FCAR. Croire en notre mission ne suffit plus.

Il est donc temps de changer de méthode. Pour maintenir sa viabilité financière, la FCAR doit diversifier ses sources de financement. Elle doit également s'ouvrir à de nouveaux publics et trouver des moyens d'attirer de nouveaux membres issus de la communauté élargie de l'audit du secteur public. Quoique difficile, cette tâche nous donne l'occasion d'améliorer la qualité des services que nous offrons à nos membres et de mieux servir la communauté de l'audit du secteur public dans son ensemble.



Michèle Galipeau
Présidente du conseil
d'administration



Paul Forgues
Président-directeur général

Évoluer en fonction des besoins de nos membres

Au cours de l'année écoulée, nous avons écouté attentivement nos membres, tout en nous attelant à mieux comprendre les besoins des organismes qui ne sont pas encore membres. Ils nous ont indiqué, par exemple, qu'ils avaient besoin de planifier plus longtemps à l'avance pour mettre à profit nos produits et nos services. Pour répondre à cette demande, nous avons établi un calendrier révisable de 12 mois pour les inscriptions aux formations ouvertes. Il ne s'agit là que d'un exemple des modifications que nous apportons à notre façon de travailler pour mieux répondre aux besoins de nos membres.

Nous nous efforçons également de garder une longueur d'avance en cernant les domaines et les problèmes pour lesquels nos membres ont besoin de formation et de soutien, aujourd'hui et à l'avenir. Par exemple, les organisations et les gouvernements du monde entier sont de plus en plus nombreux à rechercher des moyens de lutter contre la corruption. C'est pourquoi nous faisons de cette question majeure une priorité. En 2023-2024, nous avons participé au Forum mondial de l'OCDE sur l'intégrité et la lutte contre la corruption et au Forum mondial Anticorruption pour le développement, organisé par le Groupe de la Banque mondiale. Nous avons également noué un partenariat avec le Global Infrastructure Anti-Corruption Centre (Centre mondial pour la lutte contre la corruption liée aux projets d'infrastructures) afin de promouvoir la lutte contre la corruption et de mener des activités d'information et de formation sur le sujet. Nous comptons publier des documents sur ce sujet en 2024-2025.

Se préparer au changement

Consciente qu'elle ne peut pas continuer de fonctionner comme par le passé, la FCAR prend des mesures concrètes pour faciliter la mise en œuvre des changements nécessaires à sa pérennité à long terme. Elle a créé un environnement de travail dans lequel les membres de son personnel de tous les niveaux peuvent en toute confiance faire part de leurs réflexions et de leurs idées sur les moyens d'être encore plus utile aux membres à l'avenir.

Le mode de fonctionnement adopté par la FCAR pendant plus de quatre décennies n'est plus viable.

En 2023-2024, le conseil d'administration de la FCAR a lui aussi connu de grands changements et continué de se diversifier. Ses 11 membres possèdent de solides connaissances et une vaste expérience qui aideront incontestablement la FCAR à transformer son mode de fonctionnement.

Continuer de jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale

Le programme international continue d'être l'un des grands succès de la FCAR. Il illustre la valeur sans égal que les produits et les services de la FCAR peuvent apporter aux auditeurs et auditrices du monde entier. Il contribue à la concrétisation de notre vision consistant à faire de la Fondation un chef de file dans la communauté de l'audit du secteur public, au Canada et à l'échelle mondiale.

Depuis le lancement de notre programme international, en 1980, 281 auditeurs et auditrices du monde entier ont suivi notre programme de bourses d'études (l'un d'eux siège également au conseil d'administration de la FCAR à l'heure actuelle), dont bon nombre sont ensuite devenus vérificateurs généraux et cadres supérieurs d'audit dans leurs pays d'origine et ailleurs. Ce programme de perfectionnement permet aux auditeurs et auditrices des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) avec lesquels nous coopérons d'acquérir une expérience pratique précieuse qui les aidera à s'acquitter de leurs missions plus efficacement. Nous sommes très reconnaissants aux bureaux d'audit canadiens qui apportent leur contribution au programme. La réussite de ce programme renforce la réputation de la FCAR en tant que chef de file mondial dans la communauté de l'audit du secteur public.

Notre Programme international sur la gouvernance, la responsabilisation et la performance (PIGRP) appuie quatre pays partenaires : le Guyana, le Rwanda, le Sénégal et le Vietnam. En 2023-2024, nous avons continué d'organiser des formations dans ces quatre pays.

Lancé il y a sept ans, le PIGRP arrive à son terme en mars 2025. Nous avons soumis une proposition à Affaires mondiales Canada en vue de la mise en place d'un nouveau programme pluriannuel; nous espérons que le financement demandé à ce titre nous sera accordé. Le succès du programme montre que la FCAR peut encore renforcer sa présence dans le milieu de l'audit du secteur public aux quatre coins du monde. Résolument tournés vers l'avenir, nous réfléchissons aux moyens de tirer parti des points forts du programme et d'élargir nos activités à l'échelle internationale.

Outre le PIGRP, en 2023-2024, l'équipe de perfectionnement professionnel de la FCAR a fourni des services de formation aux ISC du Chili, de la Jamaïque, de la Corée et de Taïwan. Nous avons également fourni des services de formation au Australasian Council of Auditors General (ACAG), à l'Organisation des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Amérique latine et des Caraïbes (OLACEFS), à l'UNESCO, à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et à la Cour des comptes du canton de Vaud, un État membre de la Confédération suisse.

Notre objectif pour 2023-2024 était de commencer à définir une stratégie garantissant la viabilité financière de l'organisation.

Appuyer la mise en place de systèmes de responsabilisation solides au Canada et dans le monde

Au nombre de nos services hors pair figure notre programme de surveillance, dans le cadre duquel nous appuyons les comités des comptes publics et les comités d'audit au Canada et dans le monde. Ce programme permet aux élus et aux membres des comités de renforcer leurs capacités en adoptant les meilleures pratiques en matière d'examen des rapports d'audit. Il contribue de manière décisive à doter les élus et les membres des comités des connaissances et des compétences nécessaires pour prévenir les abus ou la mauvaise gestion des fonds publics.

En 2022, le Conseil canadien des comités des comptes publics a adopté à l'unanimité une motion demandant au gouvernement fédéral d'allouer un financement stable et suffisant au programme de la FCAR en matière de surveillance. En décembre dernier, le Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes a adopté une motion du même ordre. En février 2024, la FCAR a officiellement demandé au gouvernement fédéral d'accorder au programme de surveillance un financement d'au plus 4,5 millions de dollars sur trois ans, soit 1,5 million de dollars par an, afin que nous puissions continuer de mettre en place de solides systèmes de responsabilisation au Canada. Nous espérons recevoir une réponse dans les prochains mois.

À l'avenir, nous aurons à démontrer les avantages incomparables que la FCAR peut apporter...

Renforcer la Fondation

De toute évidence, la FCAR se trouve à la croisée des chemins. Notre objectif pour 2023-2024 était de commencer à définir une stratégie garantissant la viabilité financière de l'organisation. Nos réflexions ont également porté sur les mesures à envisager pour continuer d'offrir des avantages singuliers et significatifs à nos membres actuels, tout en attirant de nouveaux membres.

Nous sommes conscients que la FCAR reste quelque peu méconnue en dehors de la communauté de l'audit de performance. À l'avenir, nous prévoyons d'accroître notre rôle au Canada tout en maintenant notre réputation internationale.

Nous comprenons combien il est important de fournir aux auditeurs et auditrices du secteur public et aux élus et élues du Canada et du monde entier la formation et les outils dont ils ont besoin dans le cadre de leurs fonctions. À l'avenir, nous aurons à démontrer les avantages incomparables que la FCAR peut apporter si nous voulons disposer d'une base de membres suffisamment large pour rendre notre organisation plus forte et plus durable.

L'enjeu est de taille mais nous sommes prêts à le relever.



SERVICES AUX MEMBRES EN 2023-2024

Organisation de **39 ateliers, cours et activités spéciales** pour **plus de 600 participants**, incluant l'accueil d'auditeurs du conseil d'audit et d'inspection de Corée (BAI Korea) dans le cadre d'un vaste programme de formation en leadership.



[Voir nos cours](#) ➔

Organisation de **5 webinaires** sur des questions d'actualité intéressant les auditeurs et auditrices du secteur public.



[Voir les archives](#) ➔

Contribution aux discussions sur l'audit et la responsabilisation par le biais de **plus de 7 allocutions** et à l'occasion d'une séance organisée lors du Symposium sur l'audit de performance du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL).



Échange de nouvelles idées et de résultats de recherche par le biais de



7 publications dont **L'automatisation de la perspicacité**, qui décrit comment utiliser



l'IA afin d'analyser le texte numérisé non structuré pour aboutir à des constatations d'audit.

Établissement de **2 nouvelles collaborations** avec le **Global Infrastructure Anti-Corruption Centre** et le **Chartered Institute of Public Finance and Accountancy**.



Mise à jour continue de la **base de données Vigie**



Audit de la FCAR, qui contient désormais plus de **11,000** documents auxquels les membres peuvent accéder facilement.

Appui d'une surveillance efficace grâce à l'organisation de **7 ateliers sur le renforcement des capacités**, incluant :



- ▶ 4 ateliers provinciaux
- ▶ 1 atelier fédéral
- ▶ 1 atelier territorial
- ▶ 1 atelier municipal

Poursuite du soutien apporté aux conseillers municipaux pour



les aider à comprendre leurs responsabilités de surveillance, ainsi que le rôle des audits, en mettant gratuitement à leur disposition **2 modules à rythme libre en ligne** et en publiant un 3^e module. [Accéder aux cours \(en anglais\)](#) ➔

Pour appuyer notre **demande de financement du programme de surveillance** auprès du gouvernement fédéral, nous avons poursuivi nos réunions avec des élus et des hauts responsables gouvernementaux afin de promouvoir notre mémoire prébudgétaire. **Quatre (4) articles d'opinion ont été publiés** à l'appui de notre demande.



[Découvrez-en plus ici](#) ➔

Échange de nouvelles idées et connaissances grâce à la **création de 6 produits sur la surveillance**, dont **2 vidéos de la série Sur le terrain** avec David Christopherson (ancien président du CCP du gouvernement fédéral).



Accueil de nouveaux membres :



- ▶ Ville de Kelowna
- ▶ Ville de Toronto, Bureau du vérificateur général
- ▶ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
- ▶ Bureau d'audit du pays de Galles

[Voir tous nos membres](#) ➔



Pour en savoir plus sur les activités que nous avons menées tout au long de l'année, consultez nos **rapports d'activités trimestriels sur les faits saillants du plan stratégique** (p. 7 à 11).



POINTS SAILLANTS DE NOTRE PROGRAMME INTERNATIONAL

Dans le cadre du Programme international sur la gouvernance, la responsabilisation et la performance (2018-2025), nous travaillons avec les institutions supérieures de contrôle (ISC) et les comités de surveillance de quatre pays partenaires : le Guyana, le Rwanda, le Sénégal et le Vietnam. Les ISC renforcent leurs pratiques d'audit de performance, et les comités de surveillance apprennent à examiner efficacement les rapports d'audit et à prendre les mesures qui s'imposent.

35 cours dispensés pour nos ISC partenaires, à **plus de 600 participants**



« *Le cours m'a permis d'acquérir des compétences très utiles pour diriger un audit réussi.* »

– participant au cours *Diriger des audits réussis* au Vietnam

« *Le cours a été très instructif et j'ai acquis non seulement de nouvelles compétences, mais aussi une plus grande confiance dans mes relations avec les entités gouvernementales du secteur pétrolier et gazier.* »

– participant au cours *Auditer le secteur pétrolier et gazier* au Guyana

Soutien à un **contrôle législatif plus efficace** par le biais de :



- ▶ **3 ateliers pour les parlementaires** au Guyana, y compris une session spéciale sur les considérations fiscales du secteur pétrolier et gazier
- ▶ un **nouvel atelier destiné au personnel des comités de surveillance**, organisé au Rwanda avec des coanimateurs des assemblées législatives de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest

Organisation des sessions pour les fonctionnaires du Guyana sur la **compréhension de l'audit de performance**, en collaboration avec l'ISC du Guyana.



Conclusion des bourses d'études 2022-2023 et célébration de la **remise des diplômes à 6 boursiers**.



Consultez l'**annuaire en ligne des diplômés** ➔

« *Je suis prête à conduire ou participer à des audits réussis à forte valeur ajoutée au sein de mon institution grâce à toutes les compétences et connaissances acquises.* »

– boursière diplômée du Sénégal



Début des **bourses d'études 2023-2024** avec un volet virtuel commençant en novembre et un volet au Canada commençant en février, et confirmation des participants pour **les bourses d'études 2024**.

Organisation d'une formation sur le **Cadre de mesure de la performance des ISC de l'INTOSAI** pour les participants de nos ISC partenaires et des bureaux d'audit canadiens, en préparation à la réalisation d'évaluations des ISC plus tard en 2024.



Élaboration de nouvelles ressources sur la **responsabilisation vis-à-vis de l'égalité des genres**, que nous avons diffusées lors de notre participation à la conférence de Women Deliver au Rwanda.



Partage des connaissances sur l'**audit des objectifs de développement durable de l'ONU** en :

- ▶ animant une session lors de la Conférence technique annuelle de l'AFROSAI-E (Organisation africaine des ISC des pays anglophones)
- ▶ publiant un article dans l'**International Journal of Government Auditing**, rédigé en collaboration avec le BVG du Canada

Merci aux BVG du Canada, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Québec et de Toronto, qui ont accueilli des boursiers ou coanimé des cours de la FCAR!





RAPPORTS TRIMESTRIELS

Activités menées entre avril et juin 2023

CONSULTEZ L'INTÉGRALITÉ DU

[Plan stratégique 2022-2025](#)

OBJECTIF : PARTICIPATION DES MEMBRES



► Tenue de 2 webinaires réservés aux membres :

- « Rapides et dangereux » : Audits accélérés par l'IA – présenté par John Craig, cofondateur et directeur général de Vigilant AI
- Langage clair et simple – présenté par Chantale Audet et Amélie Bourret d'Autrement dit, qui animent notre formation en français sur [la rédaction de rapports en langage clair et simple](#) et qui ont récemment remporté un prix nord-américain qui récompense les meilleures communications en langage clair

[Voir nos anciens webinaires](#)



► Accueil de la ville de Kelowna en tant que nouveau membre

[Nos membres](#)



► Exposés sur les avantages de l'adhésion à la FCAR à l'intention de représentants du Conseil canadien des auditeurs internes du secteur public (CCAISP)

GIACC
Government Internal
Auditors Council of Canada



CCAISP
Conseil canadien des auditeurs
internes du secteur public

OBJECTIF : DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES



► Publication de nouvelles ressources sur l'audit et la surveillance :

- [L'automatisation de la perspicacité](#) – article de la série Sur le terrain rédigé par des membres de l'Agence du revenu du Canada et de la Commission de la fonction publique du Canada
- [Conseils d'audit : Cinq façons de s'assurer que les lignes directrices de fraude et d'abus sont efficaces](#)
- [Regards sur la recherche : Défis et pratiques des CCP dans les petites juridictions du monde entier](#)



► Participation au Symposium sur l'audit de performance du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL) : facilitation d'une séance sur la participation citoyenne et animation d'une table ronde sur l'audit de la culture organisationnelle



► Codirection de la rédaction d'un ouvrage intitulé [Enhanced Parliamentary Oversight: Promoting Good Governance in Smaller States](#) et rédaction d'un chapitre sur les comités des comptes publics dans les petites provinces et les territoires du Canada



► Exposés présentés dans le cadre de plusieurs événements, dont :

- une séance sur l'audit des objectifs de développement durable (ODD) lors du Colloque virtuel 2023 sur le secteur public de l'Institut des auditeurs internes
- une séance sur l'audit de la culture organisationnelle lors de la Conférence annuelle de l'Association of Local Government Auditors
- le Programme à l'intention du personnel de soutien parlementaire de l'Université McGill



► Début des travaux concernant un projet de recherche pour le CCAISP sur une analyse comparative des entités d'audit interne du secteur public canadien; un sondage connexe sera lancé à l'été 2023



► Participation aux réunions du Comité de renforcement des capacités de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) et de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds ainsi qu'aux travaux du Forum mondial Anticorruption pour le développement

Points saillants du plan stratégique

Faire avancer la responsabilisation dans le secteur public

OBJECTIF PRIMORDIAL : NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'EDI*



Établissement d'un échéancier relatif à l'évaluation sur l'EDI qui sera menée dans l'organisme



Réalisation de l'enquête annuelle sur la coopération antiraciste, la FCAR étant signataire du Cadre sur l'antiracisme du secteur de la coopération internationale du Canada

*Équité, diversité et inclusion (EDI)

OBJECTIF SOUS-JACENT : NOTRE VIABILITÉ



Arrivée de [Lisane Belanger](#), de [Paul Forgues](#), et de [Loralee Williams](#) qui ont rejoint notre équipe ce trimestre, et départ de [Julien Raynaud](#) et de [H-A Sully](#)



Mise à l'honneur de la lauréate 2022-2023 de la Bourse d'études commémorative [Ronald C. Thompson](#), [Maria Legakis](#), étudiante à l'Université Carleton



Poursuite des initiatives de sensibilisation des députés concernant l'octroi d'un éventuel financement fédéral à la Fondation

OBJECTIF : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS



► 14 cours dispensés sur l'audit de performance, dont :

- une série de huit cours en ligne à l'intention de l'Australasian Council of Auditors-General
- un atelier avec l'Organisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Amérique latine et des Caraïbes (OLACEFS), dans le cadre d'un audit régional coordonné sur les violences fondées sur le genre
- un cours à l'intention du Bureau du contrôle interne de l'Organisation de l'aviation civile internationale



[À propos de nos cours](#)



► Poursuite du programme international de bourses d'études 2022-2023 : les six boursiers ont terminé leurs stages dans les bureaux des vérificateurs généraux de l'Alberta, du Canada et du Québec, avant la fin officielle de leur cursus en juillet



[Consacré aux boursiers](#)



► Organisation de formations sur l'audit des ODD et l'audit et la surveillance des industries extractives à l'intention de l'ISC et du CCP du Guyana, coanimées avec des membres du Groupe de travail de l'INTOSAI sur les industries extractives et du BVG de l'Alberta



► Cours de formation des cadres sur l'audit des ODD dispensé aux responsables de l'ISC du Sénégal



► Organisation d'un atelier sur les comités des comptes publics efficaces à l'intention du CCP de Terre-Neuve-et-Labrador



Points saillants du plan stratégique

Faire avancer la responsabilisation dans le secteur public

Activités menées entre juillet et septembre 2023

OBJECTIF PRIMORDIAL : NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'EDI*

- ▶ Début de la recherche et de l'élaboration d'un outil d'évaluation de l'EDI, qui sera utilisé pour effectuer une évaluation organisationnelle

*Équité, diversité et inclusion (EDI)

OBJECTIF SOUS-JACENT : NOTRE VIABILITÉ

- ▶ Élection de **deux nouveaux membres** au conseil d'administration de la FCAR lors de l'assemblée générale annuelle, et nomination d'une nouvelle présidente et d'un nouveau vice-président

[Voir la mise à jour sur notre conseil d'administration](#)



- ▶ Publication de notre **rapport annuel 2022-2023**

- ▶ Accueil d'**Abdalla Hamid** au poste de directeur du perfectionnement professionnel de la FCAR et départ de **Sharon Clark**, vice-présidente du perfectionnement professionnel, qui a terminé son détachement du BVG du Canada

OBJECTIF : PARTICIPATION DES MEMBRES



Accueil de **nouveaux membres** :

- ▶ Bureau de la vérificatrice générale de la Ville de Toronto
- ▶ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
- ▶ Bureau d'audit du pays de Galles

[Voir nos membres](#)

[En savoir plus sur les avantages offerts aux membres](#)



Poursuite de l'ajout de documents à notre **Base de données Vigie Audit**, un outil précieux qui permet aux membres de gagner du temps



OBJECTIF : DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES



Publication de **nouvelles ressources** pour les auditeurs et les comités de surveillance :



Conseils d'audit : *Dix conseils pour l'audit des objectifs de développement durable*



Conseils en surveillance : *Questions que les CCP devraient poser à leur auditeur législatif sur les objectifs de développement durable des Nations Unies*



Vidéos de la série **Sur le terrain** avec David Christopherson, ancien président du Comité des comptes publics (CCP) du Canada



Établissement d'un lien avec l'**International Center for Performance Auditing**, au conseil d'administration duquel siègera notre Vice-président, Recherche et initiatives stratégiques



Présentation lors de la conférence annuelle conjointe du **Conseil canadien des vérificateurs législatifs** et du **Conseil canadien des comités des comptes publics** et collecte de renseignements sur les ressources de renforcement des capacités qui seraient les plus utiles



Participation à un atelier de l'**Initiative de développement de l'INTOSAI** sur les partenariats stratégiques pour le développement des ISC en Amérique centrale et en Amérique du Sud



À l'occasion de la **conférence de Women Deliver** au Rwanda, intervention lors d'un événement parallèle, diffusion de nouvelles **ressources sur la responsabilisation vis-à-vis de l'égalité des genres**, et parrainage des membres de l'institution supérieure de contrôle (ISC) du Rwanda pour qu'ils assistent à la conférence



OBJECTIF : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS



12 cours dispensés à des auditeurs de l'ISC du Rwanda, en partenariat avec les bureaux des vérificateurs généraux de l'Alberta et de la Colombie-Britannique



Accueil de **trois auditeurs de l'ISC de Corée** au Canada pour entamer un programme de mentorat et de formation sur l'audit de performance d'une durée de trois mois



Organisation d'une séance d'orientation pour le CCP de l'Île-du-Prince-Édouard



Organisation d'un atelier sur le renforcement des capacités en matière de surveillance municipale pour les conseillers municipaux de la **Municipalité régionale de Halifax**



Organisation d'un atelier sur les critères d'audit pour le Bureau national d'audit de Taiwan



Organisation de notre cours, **Rédiger des rapports en langage clair et simple**, et mentorat sur l'élaboration des rapports d'audit pour l'ISC du Guyana, qui était en voie de rédiger plusieurs rapports d'audit



Entrevues avec les candidats de l'édition 2023-2024 du **programme de bourses d'études** et confirmation des sept participants sélectionnés



Programme international sur la gouvernance, la responsabilisation et la performance



Points saillants du plan stratégique

Faire avancer la responsabilisation dans le secteur public

Activités menées entre octobre et décembre 2023

OBJECTIF PRIMORDIAL : NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'EDI*

- ▶ Respect continu des engagements que nous avons pris en tant que signataires du **Cadre sur l'antiracisme** du secteur de la coopération internationale du Canada : communication annuelle d'informations sur notre situation et nos activités en la matière
- ▶ Préparatifs en vue du lancement de la première partie d'une **évaluation organisationnelle sur l'EDI** qui sera réalisée cette année

*Équité, diversité et inclusion (EDI)

OBJECTIF SOUS-JACENT : NOTRE VIABILITÉ

- ▶ Début de notre processus de recrutement d'un **directeur ou d'une directrice des opérations**
- ▶ Engagement d'une firme de relations gouvernementales et rencontres avec plusieurs députés et autres responsables pour discuter du financement du **programme de la FCAR en matière de surveillance**
 - Le **Comité permanent des comptes publics fédéral** a adopté une motion recommandant que le gouvernement du Canada prenne des mesures afin d'affecter un financement stable et suffisant au programme de la FCAR en matière de surveillance

OBJECTIF : PARTICIPATION DES MEMBRES



- ▶ Organisation d'un webinaire réservé aux membres intitulé **Quelles seront les retombées de l'ESG sur vos audits?**

Regardez l'enregistrement dans nos webinaires archivés



- ▶ Sondage mené auprès de plusieurs membres institutionnels et d'autres clients sur leurs intérêts en matière de formation

OBJECTIF : DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES



- ▶ Publication de deux éditions de **Conseils d'audit** :



Sept enseignements tirés de l'élaboration de systèmes de mesure de la performance dans les bureaux d'audit législatif



Sept façons d'utiliser la Base de données Vigie Audit pour améliorer vos audits



- ▶ Publication d'un **aide-mémoire** à l'intention des membres du comité des comptes publics : **Réunion à huis clos avec votre vérificateur général**



- ▶ Animation d'une session sur l'audit de la mise en œuvre des objectifs de développement durable lors de la **Conférence technique de l'AFROSAI-E** (Organisation africaine des institutions supérieures de contrôle des finances publiques des pays anglophones)



- ▶ Prise de parole lors du colloque **Performance and Planning Exchange (PPX)** dans le cadre d'une table ronde sur les futures stratégies pour l'audit public



- ▶ Mise à jour de l'**Inventaire de documents sur l'audit de performance** de la FCAR



- ▶ Réalisation d'une **enquête comparative auprès des organisations d'audit interne du secteur public canadien** dans le cadre d'un projet mené conjointement avec le Conseil canadien des auditeurs internes du secteur public



- ▶ Rédaction de deux articles publiés dans l'**International Journal of Government Auditing** :



- **Intégrer la perspective des objectifs de développement durable dans les audits de performance**, rédigé avec le Bureau du vérificateur général (BVG) du Canada
- **La PASAI collabore avec la FCAR pour développer des systèmes de mesure de la performance dans deux ISC**, portant sur un projet mené pour l'Association des institutions supérieures de contrôle des finances publiques du Pacifique



- ▶ Participation au colloque de l'**Association ouest-africaine des comités des comptes publics**

OBJECTIF : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS



- ▶ Organisation de huit **cours sur l'audit de performance**, notamment :

Trois cours publics ouverts aux inscriptions

Offres sur mesure pour les BVG de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, l'ISC de la Jamaïque, l'Agence du revenu du Canada et l'UNESCO

Consultez nos cours publics pour 2024

À propos de nos cours



- ▶ Formation menée dans chacun des quatre pays participant à notre **programme international**.

Merci à nos partenaires des BVG du Manitoba, de Toronto et du Québec ainsi qu'aux assemblées législatives de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest d'avoir coanimé ces séances avec nous!



- ▶ Conclusion d'un **programme de trois mois** de formation et de mentorat en matière d'audit de performance destiné à trois auditeurs de l'ISC de Corée



- ▶ Organisation d'une formation sur le **Cadre de mesure de la performance des ISC** de l'INTOSAI à l'intention des participants à notre **Programme des leaders** et de partenaires canadiens



- ▶ Tenue d'un atelier sur la **compréhension des comptes publics** à l'intention du Comité permanent des comptes publics du Canada.



- ▶ Présentation d'un atelier sur la gestion des projets d'audit pour la **Municipal Internal Auditors Association of Ontario**



- ▶ Début du volet virtuel des **bourses 2023-2024**

Découvrez les boursiers et boursières



Programme international sur la gouvernance, la responsabilisation et la performance



Points saillants du plan stratégique

Faire avancer la responsabilisation dans le secteur public

Activités menées entre janvier et mars 2024

OBJECTIF PRIMORDIAL : NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'EDI*

- Organisation d'un webinaire à l'occasion de la Journée internationale des femmes afin de mettre en lumière les stratégies que les auditeurs peuvent adopter pour appliquer une optique de genre dans leur travail



- Poursuite des préparatifs en vue de la réalisation d'une évaluation organisationnelle de l'EDI

*Équité, diversité et inclusion (EDI)

OBJECTIF SOUS-JACENT : NOTRE VIABILITÉ



- Recrutement de **Vanessa Kammer** comme nouvelle directrice des opérations de la FCAR



- Lancement d'un appel de candidatures pour siéger au conseil d'administration de la FCAR



- Poursuite des discussions avec des députés et d'autres responsables sur le financement du programme de surveillance de la FCAR

OBJECTIF : PARTICIPATION DES MEMBRES



- Organisation de deux **webinaires réservés aux membres** :

- Les audits des valeurs et de l'éthique : perspectives et enseignements**, avec Danielle Allaire, gestionnaire d'audit, Gendarmerie royale du Canada



- Les femmes à la recherche d'espaces sécurisés : l'audit de la réponse à la COVID-19 de BC Housing**, avec Janice Dowson, gestionnaire d'audit de performance, Bureau du vérificateur général de la Colombie-Britannique

Pour visionner les vidéos, consultez les anciens webinaires de la FCAR

OBJECTIF : DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES



- Publication de trois nouvelles **ressources pour les comités des comptes publics** :



Sur le terrain – Rôle et valeur du CCP, avec Kate White, députée à l'Assemblée législative et membre du CCP du Yukon



Pratiques de surveillance en vedette – Obtenir les bonnes réponses : Le CCP du Nouveau-Brunswick rappelle des témoins pour obtenir les réponses nécessaires



Aide-mémoire – À quoi s'attendre lorsqu'on siège au sein d'un comité des comptes publics (CCP)



- Conclusion d'une alliance avec le **Global Infrastructure Anti-Corruption Centre** en vue de coopérer à la promotion et à la fourniture de renseignements et de formations sur la lutte contre la corruption



- Participation au groupe de pilotage des praticiens du **Chartered Institute of Public Finance and Accountancy** aux fins de l'élaboration d'une qualification en matière d'audit de performance



- Participation au **Forum mondial sur l'intégrité et la lutte contre la corruption** de l'OCDE



- Participation au **forum des partenaires du Canada au Rwanda**, organisé par le haut-commissariat du Canada

OBJECTIF : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS



- Accueil des boursiers de la **promotion 2023-2024** au Canada. Les boursiers ont participé à une réunion d'orientation et à des cours de perfectionnement professionnel avec la FCAR, avant de rejoindre leurs bureaux d'accueil canadiens



Pour en savoir plus



- Organisation d'ateliers pour les CCP de l'Alberta et du Manitoba et pour l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest



- Prestation de **formations au Guyana**, avec Tyson Shtykalo, vérificateur général du Manitoba, incluant des cours pour le Bureau de vérification du Guyana, pour les membres du CCP et pour d'autres élus, administrateurs des comptes et auditeurs internes



- Organisation d'**ateliers de formation des formateurs** pour la Cour des Comptes du Sénégal, coanimés par des boursiers diplômés



- Ouverture de l'inscription au **Programme des futurs leaders** de la FCAR, qui offre aux auditeurs une occasion unique de faire progresser leur carrière

À propos de nos cours

S'inscrire à un cours à l'affiche



ÉTATS FINANCIERS

Le présent rapport annuel comprend les états financiers de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant à leur égard. L'auditeur externe, à savoir le cabinet Welch SRL, a exprimé une opinion d'audit sans réserve sur les états financiers de la Fondation.

Les états financiers figurant dans ce rapport ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, et audités par le cabinet Welch SRL conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Le rapport permet d'informer nos membres, les parties prenantes et d'autres parties intéressées sur la situation et la performance financières de la Fondation et de leur expliquer les éléments importants, les fluctuations ou les changements dans les politiques ayant une incidence sur la présentation des résultats financiers.



APERÇU FINANCIER

Revenus



RECETTES EN 2023-2024 : **4 230 006 \$**
Diminution de 7 %
par rapport à l'année précédente

EN PARTICULIER :

Les recettes provenant des droits d'adhésion et des cotisations ont **diminué de 23 %**

POURQUOI? Cela est dû à la réduction des cotisations reçues des bureaux du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL). Un nouveau modèle d'adhésion sera lancé en avril 2025.

Les recettes du programme international (PIGRP) **sont stables**

POURQUOI? Les recettes pour ces deux années sont assez similaires avec une légère diminution de 5%. Le revenu du programme PIGRP pour une année donnée reflète les coûts du financement des activités de l'année en question, conformément au plan de travail annuel qui est basé sur l'évolution des besoins opérationnels.

Les recettes provenant des offres de perfectionnement professionnel **sont stables**

POURQUOI? Les recettes n'ont augmenté que de 4 %, ce qui est modeste, car nous avons dispensé un nombre similaire de cours en comparaison avec l'année dernière.

Dépenses



DÉPENSES EN 2023-2024 : **4 317 196 \$**
Diminution de 2 %
par rapport à l'année précédente

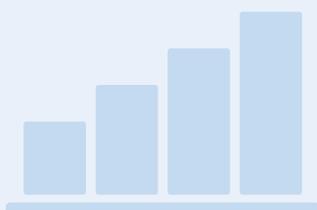
EN PARTICULIER :

Les frais de personnel **restent stables** par rapport à l'an dernier malgré la baisse des recettes provenant des adhésions.

Les services contractuels et professionnels ont **augmenté de 44 %**

POURQUOI? Malgré une diminution de 23 % des droits d'adhésion et des cotisations, les frais de personnel sont restés relativement stables par rapport à l'an dernier. Cela s'explique par les ajustements prévus dans le domaine des ressources humaines en vue d'améliorer l'efficacité opérationnelle. Ces ajustements comprennent la restructuration des ressources humaines afin de mieux s'aligner sur les conditions actuelles du marché et les besoins de l'organisation. Parmi les changements notables, citons le remplacement d'un membre du personnel qui était auparavant détaché et payé par une organisation membre, et qui n'était donc pas pris en compte dans les frais de personnel antérieurs. En outre, les salaires ont été ajustés pour correspondre aux taux du marché afin de retenir le personnel clé, et il y a eu des augmentations des avantages sociaux et des contributions au Régime de pensions du Canada. L'organisation a également externalisé plusieurs fonctions financières et de ressources humaines afin de rationaliser les opérations et de réduire les frais généraux associés à ces domaines. Ces décisions stratégiques ont permis de stabiliser les dépenses de personnel malgré les fluctuations des flux de revenus.

NOTRE VIABILITÉ



Excédent net : 14 438 \$ pour l'exercice 2024. Le modeste excédent résulte d'un remboursement d'un désaccord sur la TPS avec l'Agence du revenu du Canada et d'un revenu de l'IGAP reconnu au cours de l'exercice 2024 pour certaines dépenses engagées au cours de l'exercice précédent. **Actif net** : 1 091 871 \$, soit une augmentation de 1,3 %.

Actif net : plus de 1 091 871 \$, soit une augmentation de 1,3 %.

Soucieux d'assurer la stabilité financière et la pérennité de la Fondation, nous avons :

- investi dans des titres à court terme qui ont produit un rendement modeste
- soumis une demande de financement au gouvernement du Canada concernant notre programme de surveillance [En savoir plus sur notre demande.](#)

ÉTATS FINANCIERS
de la
**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**
Pour l'exercice clos le
31 MARS 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la

FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/ CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation/Canadian Audit and Accountability Foundation (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, les états des résultats et de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

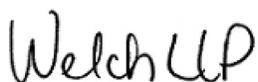
Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
25 juin 2024.

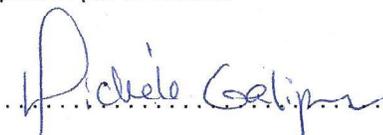
FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION

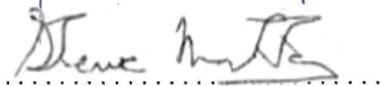
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie	301 215 \$	1 125 855 \$
Placements à court terme (note 4)	1 650 000	500 000
Débiteurs	93 276	291 609
TVH à recevoir	54 729	38 522
Charges payées d'avance	<u>68 589</u>	<u>132 429</u>
	<u>2 167 809 \$</u>	<u>2 088 415 \$</u>
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	384 543 \$	472 687 \$
Contributions reportées - programme international (note 5)	637 030	451 326
Produits reportés - cotisations des membres, formation et autres (note 6)	34 945	62 254
Avantages incitatifs à la location	<u>19 420</u>	<u>24 715</u>
	1 075 938	1 010 982
ACTIF NET		
Non affecté	<u>1 091 871</u>	<u>1 077 433</u>
	<u>2 167 809 \$</u>	<u>2 088 415 \$</u>

Approuvé par le conseil:

 administrateur

 administrateur

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Produits		
Contributions - programme international (note 5)	2 614 689 \$	2 763 405 \$
Cotisations et contributions des membres (note 6)	697 879	904 890
Audit et perfectionnement professionnel (note 6)	697 849	673 360
Intérêt et autre	155 759	159 239
Autres programmes (note 6)	<u>63 830</u>	<u>56 473</u>
	<u>4 230 006</u>	<u>4 557 367</u>
Charges		
Personnel	2 490 577	2 472 092
Voyage	665 213	734 936
Loyer, services publics et lieux de réunion	436 658	454 165
Services contractuels et professionnels	231 461	160 706
Dépenses de programme	179 857	204 430
Fournitures, équipements et assistance informatiques	46 091	55 026
Traduction	44 582	99 755
Bureau et opérations	42 442	74 612
Dépenses du conseil d'administration	28 908	18 301
Frais bancaires et de cartes de crédit	22 738	18 054
Adhésion et développement professionnel	11 242	5 634
Conférences	9 774	17 782
Assurance	5 835	8 451
Divers	3 657	8 371
Amortissement	-	10 936
Gain/perte de change	<u>(3 467)</u>	<u>(26 055)</u>
	<u>4 215 568</u>	<u>4 317 196</u>
Excédent des produits sur les charges	14 438	240 171
Actif net non affecté, début de l'exercice	<u>1 077 433</u>	<u>837 262</u>
Actif net non affecté, fin de l'exercice	<u>1 091 871 \$</u>	<u>1 077 433 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	14 438 \$	240 171 \$
Ajustement pour :		
Amortissement	-	10 936
	<u>14 438</u>	<u>251 107</u>
Variations du fonds de roulement hors trésorerie :		
Débiteurs	198 333	(80 064)
TVH à recevoir	(16 207)	(34 502)
Charges payées d'avance	63 840	(79 674)
Créditeurs et charges à payer	(88 144)	203 893
Contributions reportées - programme international	185 704	(971 753)
Produits reportés - cotisations des membres, formation et autres	(27 309)	25 578
Avantages incitatifs à la location	<u>(5 295)</u>	<u>(5 297)</u>
	<u>325 360</u>	<u>(690 712)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Échéance (acquisition) de placements à court terme	<u>(1 150 000)</u>	<u>1 500 000</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	(824 640)	809 288
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>1 125 855</u>	<u>316 567</u>
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>301 215 \$</u>	<u>1 125 855 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation/Canadian Audit and Accountability Foundation (la « Fondation ») a été constituée en 1980 par des lettres patentes en vertu des dispositions de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. La Fondation a poursuivi ses opérations en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (la « Loi ») le 9 septembre 2014.

Conformément aux statuts de prorogation de la Fondation en vertu de la Loi, l'objectif de la Fondation est de promouvoir et de renforcer l'audit, la surveillance et la responsabilisation du secteur public au Canada et à l'étranger. La Fondation assure l'éducation, la recherche et le renforcement des capacités des auditeurs du secteur public et des comités de surveillance parlementaire, en les aidant à travailler avec d'autres fonctionnaires pour un gouvernement responsable. Les produits et services de la Fondation sont très reconnus, cités et utilisés par les auditeurs, les législateurs et d'autres fonctionnaires au Canada et à l'étranger.

Une importante partie des produits de la Fondation, y compris un apport affecté aux charges générales, provient d'Affaires mondiales Canada (« AMC »). De plus, la Fondation tire environ 33 % de ses cotisations et contributions d'un seul membre. Afin de maintenir son niveau actuel d'opérations, la Fondation doit maintenir ces sources de revenus.

La Fondation a été organisée et est exploitée aux fins décrites ci-dessus et, de ce fait, n'est pas imposable en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Méthode comptable

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes:

Constatation des produits

La Fondation utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés d'origine externe sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus d'intérêts grevés d'une affectation d'origine externe, le cas échéant, sont initialement reportés et ensuite comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées.

La Fondation établit les cotisations de ses membres sur une base annuelle, lesquelles sont comptabilisées en tant que produits pour l'année à laquelle les cotisations se rapportent.

Les produits liés au perfectionnement professionnel sont constatés dans l'exercice au cours duquel les biens et les services sont rendus ou vendus.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

2. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES** - suite

Coûts de développement

La Fondation crée des produits éducatifs et publie des rapports de recherche aux fins décrites à la note 1. Les frais facturés pour l'utilisation de ces rapports sont généralement établis de manière à recouvrir les coûts directs. Les frais de développement connexes sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Fondation sont initialement inscrits à la juste valeur ajustée des frais de transaction. Les instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer. La trésorerie est ultérieurement comptabilisée à la juste valeur. Les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti.

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction dans les opérations dans la période au cours de laquelle ils sont encourus. Toutefois, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés en fonction des coûts de transaction directement attribuables à leur création, à leur émission ou à leur prise en charge.

Apports de biens et services

Les membres et autres contributeurs consacrent beaucoup de temps et prennent en charge les coûts liés à certaines activités de la Fondation. Ces services sont utilisés dans l'exercice normal des activités de la Fondation, mais, dans certain cas, leur juste valeur et leur exhaustivité ne peuvent pas faire l'objet d'une estimation raisonnable. Puisqu'il est difficile de déterminer leur juste valeur, ces services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Avantages incitatifs à la location

Les avantages incitatifs à la location, tels que le loyer gratuit, sont reportés et amortis sur la durée du bail. L'amortissement annuel est comptabilisé en diminution de la charge de location.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction. Les ajustements sont comptabilisés aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer la recouvrabilité des débiteurs et l'estimation des provisions pour les charges à payer.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers exposent la Fondation à divers risques. L'analyse qui suit donne un aperçu des concentrations de risques auxquels celle-ci peut être soumise.

La Fondation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

Risque de crédit

La Fondation est exposée à un risque de crédit résultant de la possibilité que les parties ne respectent pas leurs obligations financières. L'exposition au risque de crédit maximal de la Fondation est la somme de la valeur comptable de la trésorerie, des placements et des débiteurs. La trésorerie et les placements de la Fondation sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et donc, la direction juge que le risque rattaché à ces instruments financiers est minime. Les soldes des débiteurs sont gérés et analysés de façon continue. Par conséquent, la direction juge que tous les débiteurs à la fin de l'exercice sont récupérables et n'a pas jugé nécessaire d'inscrire une provision pour mauvaises créances.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements lorsqu'ils arrivent à échéance. La Fondation répond à ses besoins de liquidité en établissant des budgets et des projections de flux de trésorerie futurs pour s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la volatilité des marchés. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix-autre.

i) *Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Les instruments financiers de la Fondation sont libellés en dollars canadiens. Par conséquent, la Fondation n'est pas exposée aux fluctuations des taux de change sur ces instruments financiers. Toutefois, la Fondation engage des dépenses en devises liées à ses activités internationales et est donc exposée aux fluctuations des taux de change sur ses dépenses futures. La trésorerie comprend 91 750 \$ (2023 - 44 853 \$) initialement libellé en dollars américains.

ii) *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La Fondation estime qu'elle n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt significatif sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Toutefois, la Fondation détient des instruments financiers à taux variable, soit ses soldes de trésorerie, qui sont exposés au risque de taux d'intérêt.

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

3. INSTRUMENTS FINANCIERS - Cont'd.

Risque de marché - suite

iii) *Risque de prix-autre*

Le risque de prix-autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des variations dans les prix du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. Puisque la Fondation ne détient pas de titres cotés en bourse, elle n'est pas exposée au risque de prix-autre.

Changements dans l'analyse des risques

Il n'y a pas eu des changements importants dans les niveaux d'exposition aux risques de la Fondation depuis l'exercice précédent.

4. PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme se composent de :

	<u>2024</u>		<u>2023</u>
CPG encaissable - 1,25%, échu en avril 2023	-	\$	500 000 \$
CPG encaissable - 5,20%, échéant en janvier 2025	1 000 000		-
CPG encaissable - 4,95%, échéant en janvier 2025	400 000		-
CPG encaissable - 4,95%, échéant en janvier 2025	<u>250 000</u>		<u>-</u>
	<u>1 650 000</u>	\$	<u>500 000</u> \$

5. CONTRIBUTIONS REPORTÉES - PROGRAMME INTERNATIONAL

Les coûts du programme international sont financés par Affaires mondiales Canada ("AMC") avec des apports de biens et de services d'experts canadiens du Bureau du vérificateur général du Canada, des bureaux d'audit provinciaux, de la Fondation, des bureaux d'audit municipaux, des parlementaires et des Canadiens. AMC paie les coûts directs associés au programme et contribue aux charges générales de la Fondation.

	<u>2024</u>		<u>2023</u>
Solde au début de l'exercice	451 326	\$	1 423 079 \$
Avances versées par AMC	<u>2 800 393</u>		<u>1 791 652</u>
	3 251 719		3 214 731
Produits constatés représentant les charges pour l'exercice incluant la contribution versée aux charges générales	<u>(2 614 689)</u>		<u>(2 763 405)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>637 030</u>	\$	<u>451 326</u> \$

Une entente avec AMC a été signée le 29 mars 2018 et prévoit un financement total de 14 950 000 \$ jusqu'au 31 mars 2025.

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

6. PRODUITS REPORTÉS - COTISATIONS DES MEMBRES, FORMATION ET AUTRES

Les produits reportés - cotisations des membres, formation et autres sont établis comme suit :

	<u>Formation</u>	Cotisations des <u>membres</u>	<u>Autres</u>	<u>2024 Total</u>	<u>2023 Total</u>
Solde au début de l'exercice	26 418 \$	35 836 \$	-	62 254 \$	36 676 \$
Avances reçues	678 944	689 475	63 830	1 432 249	1 660 301
Produits constatés	<u>(697 879)</u>	<u>(697 849)</u>	<u>(63 830)</u>	<u>(1 459 558)</u>	<u>(1 634 723)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>7 483 \$</u>	<u>27 462 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>34 945 \$</u>	<u>62 254 \$</u>

7. ENGAGEMENTS

La Fondation s'est engagée à effectuer des paiements en vertu d'un contrat de location-exploitation pour des locaux jusqu'au 30 novembre 2027. Les loyers minimums exigibles jusqu'à la date d'échéance du bail sont les suivants :

2025	72 406 \$
2026	75 361
2027	75 361
2028	50 240